

Ordre du jour du Conseil Communautaire

Lundi 22 septembre 2025 – 20 h 30

Salle Multi activités – Rue des Tilleuls – 88560 SAINT MAURICE SUR MOSELLE

✓ Compte rendu de l'usage des délégations de l'exécutif

- ✓ Validation des CR du 10 février 2025 et du 16 juin 2025
- √ Finances Locales (7.2.2.4.)
 - Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)
- ✓ Commandes publiques (1.1.1.2.2)
 - o Marché groupé énergie gaz.
- ✓ Domaine et patrimoine (3.5)
 - o Vente de terrain Commune de Fresse sur Moselle (Wattmen / Favée 2)
- ✓ Fonction Publique (4.1.8, 4.2.2 et 4.2.5)
 - o Modification et adaptation du tableau des emplois communautaires
 - o Demande de protection juridique demande d'un agent.
- ✓ Finances Locales (7.1.1.2, 7.1.2.2, 7.1.3, 7.6.1, 7.6.2 et 7.10)
 - Décisions modificatives budgétaires piscine DM1
 - Décisions modificatives budgétaires déchets DM1
 - o Décisions modificatives budgétaires déchets DM2
 - o Décisions modificatives budgétaires budget général -DM1
 - o Budget annexe piscines complément tarification
 - Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature M.57.
 - Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales répartition 2025.
 - Attribution de compensation de la part « compensation de la part salariale cps » reversement aux communes.
 - Participations syndicales des collectivités membres PETR contributions obligatoires.
 - o Vente de matériel semi-remorque benne à fond mouvant et compacteurs
 - Vente de matériel véhicule VU de collecte
- ✓ Autres domaines de compétences (9.1.3)
 - o Pacte Territorial France Rénov' 2025-2027.
- ✓ Questions et informations diverses